

Bulletin municipal

Liouc

Décembre 2014



Le Mot du Maire

Après 10 mois

Le temps de donner la vie, à peine dépassé, avec ses risques, ses craintes, ses doutes, ses espoirs...aussi ; un difficile baptême du feu. S'apprivoiser ne fut pas le plus aisé, querelle des Anciens et des Modernes revisitée en quelque sorte. Pourtant, lorsque l'enfant paraît, il faut s'adapter... ou s'en aller. Se préparer à une vie nouvelle : permanences, projets à penser, à construire, à rédiger, La Rouvière à sécuriser, le PLU à digérer, écouter la grogne des uns, lire dans les miroirs déformants, appréhender une Communauté de Communes qui s'engage sur un déni de démocratie et le Conseil dans la Commune qui peine à trouver ses marques...

Traverser l'océan pour prendre de la hauteur, un recul apaisant. Puis subir les bien longues histoires d'eau, célestes d'abord, cévenoles ou méditerranéennes peu importe, de tuyauteries ensuite, affolant un répondeur muet ! Gérer...peu importe le flacon car, si l'eau s'évacue, parfois avec ivresse, le problème reste. « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé » se lamentait, au bord du lac, le poète Lamartine. L'eau est de retour au robinet, merci Manon, pourtant la casse peut continuer encore et encore...Mais laissons les lamentations à Jérémie ...

Exit 2014, bienvenue 2015 et sa hotte à projets :

- *adapter notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la réalité du quotidien*
- *concevoir globalement la gestion des eaux pluviales*
- *transformer notre ancienne mairie en logement*
- *tenter le pari à embûches des jardins partagés*
- *travailler à la difficile sécurisation du Vieux Village*
- *s'inscrire dans le développement durable avec deux projets d'énergies renouvelables dans la concertation*
- *s'engager dans une recherche en eau potable sur notre territoire*
- *... et rester à l'écoute de nos concitoyens*

Et pourquoi ne pas commencer l'année 2015 dans cet état d'esprit, dès vendredi 16 janvier, à l'occasion des vœux du conseil municipal à la population de Liouc, à 18h30 à la Chapelle. Vous aurez reçu notre bulletin, le premier. Il nous permettra d'échanger, de clarifier et réparer les oublis, de se nourrir aussi de vos propositions, par le jeu de questions-réponses, en préambule à l'apéritif, auquel tout le monde est convié avec grand plaisir.

Votre maire Daniel Anguiviel

Travaux par les Chantiers d'Insertion

Depuis le début de notre mandat, les Chantiers d'Insertion sont intervenus à deux reprises dans notre commune.

D'abord dans le cadre de la sécurisation de la Rouvière, le mur de la maison de Mme Barrelle a été déplacé à l'identique avec sa grille pour améliorer la visibilité puis, doté d'un miroir. Le trottoir, ainsi prolongé, permet à tous, passants et randonneurs d'emprunter le passage piéton en toute sécurité.

Chemin de Rabastel où, le mur de soutènement de la route, dans le lit du Micou, dont la dégradation fut amplifiée par les grosses pluies de l'automne, a dû être consolidé et rehaussé. Cette intervention permet un meilleur écoulement des eaux dans cette partie du chemin, une amélioration de la voirie ainsi qu'une revalorisation de notre petit patrimoine.



Réseau pluvial communal :

Les intempéries de ces derniers mois (10 épisodes méditerranéens successifs) nous confortent sur une réflexion de la gestion des eaux pluviales à l'échelle de la commune étant donné l'importance des réalisations d'urbanisation réalisées, en cours et à venir (prévisions du PLU). Ce sera un travail important, imposé par les réalités de terrain, non anticipé lors de la campagne électorale, à gros budget mais probablement prioritaire dans les mois à venir étant donné l'évolution climatique. La DDTM et l'Agence de L'Eau seront consultées pour nous accompagner dans la lourde gestion de ce dossier.

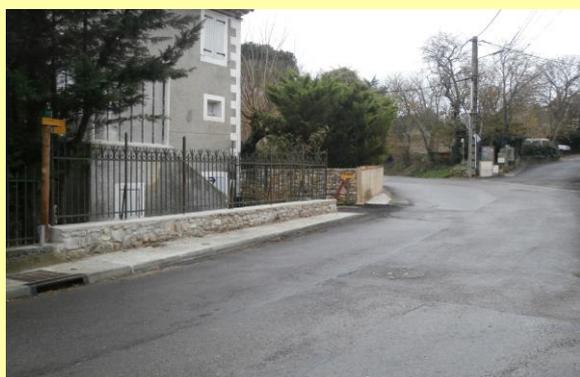
Sécurisation de la Rouvière

Après une réflexion de la commission voirie, une double concertation avec les habitants de la commune et des débats au sein du conseil municipal, la mise en sécurité du hameau de la Rouvière, initiée par la municipalité sortante, a pu se concrétiser.



- Pose de deux ralentisseurs aux entrées du hameau, conformes pour le passage des bus scolaires desservant la Rouvière.
- Mise en place de panneaux « stop » au carrefour de l'agglomération pour ralentir la circulation des véhicules.
- Elargissement de la voie dans le virage pour améliorer la visibilité avec prolongation du trottoir.
- Goudronnage des chemins de la Calade et du Mazet pour concrétiser le début de la création de voies douces, souhait exprimé dans le PLU.
- Aménagement du chemin de Rabastel étroit et dangereux par les travaux de renforcements des murs du lit du Micou, travaux pris en charge par le Siava.
- Pose de balises de signalisations pour sécuriser l'endroit où ont eu lieu les travaux et mise en place d'un sens unique allant vers Liouc.

Nous espérons que ces nouveaux aménagements amélioreront la sécurité des habitants.



BILAN FINANCIER DES TRAVAUX DE SÉCURISATION :

Le Maire a présenté en séance du Conseil Municipal un bilan financier des travaux qui s'élève actuellement à 24 014,54 € HT soit 28 817,45 € TTC. L'acquisition de la parcelle bordant le ruisseau et jouxtant le bas de la rue de la Calade pour un montant voisin de 1 500 € (frais notariés essentiellement), tarde en raison d'une indivision complexe. D'autre part, un devis a été demandé aux Chantiers d'Insertion afin de procéder à la réfection, imprévue, du ruisseau du chemin du Mazet, en très mauvais état (6500€). L'écroulement des murs d'accotement risquerait de réduire à néant les investissements faits sur cette route. Les travaux sont prévus pour avril 2015. Des panneaux de circulation sont encore à installer ainsi que des miroirs à Liouc. Le budget a été en grande partie réalisé avec l'aide de trois subventions (amendes de police, dotation de solidarité rurale et réserve parlementaire), les deux premières initiées par la municipalité que dirigeait Alain De Bouard.

Boîtes à lettres ou Cidex

Suite à des plaintes d'habitants pour courriers humides ou mouillés dans leurs boîtes aux lettres et compte tenu de la vétusté de certains cidex, la municipalité et les services de la poste ont décidé d'une collaboration pour les remplacer progressivement. Les services municipaux sont chargés de leur mise en place. Les premiers ont été remplacés rue basse à Liouc, les seconds seront changés à l'entrée de la Rouvière début janvier. Leur emplacement permettra une meilleure visibilité à la sortie du Chemin d'Aiguebelle sur la route de Brouzet



Carnaval, Vide grenier et Fête de la soupe

Cette année encore, l'**Association Liouc-Animation-Culture (ALAC)** a organisé dans le village trois manifestations :

Le Carnaval

Pour son premier carnaval l'ALAC a réussi à fédérer grands et petits. Sous des déguisements tous plus originaux les uns que les autres, même Monsieur Le Maire, fraîchement élu, a eu droit à son costume après avoir remis les clés de la cité au "Pétassou". C'est une après-midi de joie qui s'est déroulée dans le pré au bas du village. Quant à Monsieur Carnaval "coupable de tous les maux de la terre" il a fini au bucher ! Ce carnaval, une belle initiative, que l'ALAC veut recommencer l'année prochaine.



Le Vide grenier le 13 septembre dans les rues du Vieux Village avec une ambiance toujours aussi conviviale. Les 60 exposants comme les acheteurs ont pu profiter des animations et de la restauration sur place agrémentées par un soleil estival.

La Fête de la Soupe (n°2) eut lieu le 16 novembre, elle a connu un franc succès. Elle s'est déroulée sur le parking du local technique à la Rouvière où de nombreuses de soupes ont été proposées à la dégustation puis elles ont été soumises au vote des participants gouteurs.

L'animation très sympathique proposée par un groupe de musique traditionnelle, mêlant danses et musiques, permet la participation de chacun dans un temps idéal pour un mois de novembre.

Souhaitons à l'**ALAC**, seule Association de la Commune de poursuivre dans cette voie d'animation festive et culturelle qui contribue à la vie du village pour le plaisir de chacun.



La fête de la musique

Arrivée de l'été,
Fête de la musique le vendredi 20 juin,
Une nuit musicale avec huit formations pour un répertoire très varié,
de la musique pour tous les goûts où chacun a pu s'exprimer et se
défouler sur la piste de danse improvisée devant la chapelle.
Le tout agrémenté d'une buvette afin de désaltérer et stimuler les danseurs et les musiciens.



Pour se souvenir

Avant



Une nouvelle Mairie

Après



Les membres du Conseil Municipal sont en réflexion quant au devenir de l'ancienne mairie Le PLU avait prévu sa transformation en logement social.

Distinction

Alain Philip, né à la Rouvière, 3^{ème} génération d'une famille d'agriculteur, a reçu le diplôme honorifique en agriculture de Chevalier de l'Ordre du mérite Agricole, diplôme remis par le ministre de l'agriculture pour la promotion 2014.

Distinction pour sa participation active aux organisations professionnelles agricoles mais aussi, comme son père et son grand-père, à la mairie de Liouc pendant plusieurs mandats.

Le SIRP du COUTACH

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique du Coutach

Ce syndicat permet de gérer la scolarité ressortant de la gestion municipale, c'est-à-dire les niveaux maternelle et primaire. Sa création remonte à la mandature précédente, il représente aujourd'hui plus de 400 élèves venant de six communes du canton de Quissac (Quissac, Bragassargues, Gailhan, Liouc, Orthoux-Sérignac-Quilhan, Sardan). Son budget propre, abondé par les communes fondatrices au prorata de leur population et de la scolarisation de leurs élèves, permet d'aménager entre autres des locaux, de régler des problèmes de scolarité, d'assurer le fonctionnement de la restauration scolaire ainsi que de financer les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP). La participation de la commune s'élève à 26 710 € pour l'année 2014. L'insuffisance des locaux, malgré la perte d'une classe à la dernière rentrée scolaire, le contraindra sous peu à programmer la construction d'un nouveau groupe scolaire primaire sur la commune de Quissac. Le pré-projet impactera de 70 000 € le budget de notre commune. Le Président est M. Jean Luc Abrieu de la commune de Quissac, Mme Christine Carrio est une des deux Vice-Présidentes, avec elle, Julien Serret et Lucile Désir complètent les délégués de Liouc. Le conseil municipal a récemment voté une délibération pour permettre la modification des statuts du SIRP concernant les NAP (possibilité d'embauche et de financements de personnels).

Pas de poubelle pour les déchets spécifiques !



Les déchets spécifiques, qu'est-ce que c'est ?

Ils sont les déchets issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage, ils présentent un danger potentiel pour la santé ou l'environnement.

Ils sont répartis en **6 familles** :



A RETENIR

Les déchets spécifiques ne doivent **pas être jetés dans la poubelle** ou dans les canalisations. **ILS DOIVENT** être **apportés** en **DÉCHETTERIE**, si possible dans leurs emballages d'origine.

Eco-DDS ? Ques aco?

Eco-DDS est l'éco-organisme chargé d'organiser le fonctionnement de la filière des déchets spécifiques.

Chaque fois que vous achetez un produit destiné à devenir un déchet dangereux, vous payez une éco-participation. Celle-ci sert à financer le traitement de ce futur déchet.

Attention : seuls les déchets des particuliers sont concernés par cette filière, non les déchets professionnels. Ces derniers doivent donc être séparés des déchets des ménages en déchetterie. Merci de signaler si vous êtes un professionnel au gardien.

Dans l'Etat Civil de la commune

Naissance

Aurore Vachelard,
Jean-Paul Bouchité
Elyo Grammatico



Mariage

Le 15 février, Lydie Mialhe et Jean Epis
Le 26 mars, Fatima Belgourari et Ismail Ould Rahma
Le 05 avril, Anne Miquet et Julien Serret



Décès

Le 17 janvier, Cyril Cazaly
Le 04 février, Violette Duffès



Les Vœux du Conseil



Toute l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Pour les traditionnels vœux de nouvelle année, nous le ferons autour d'un apéritif convivial.

Le vendredi 16 janvier à 18h30
Dans l'ancienne chapelle du village



